

FAVEURS OBTENUES. (*)

Mauville, R. I.—Une abonnée déclare avoir obtenu par l'intercession de saint Joseph et de sainte Anne une faveur temporelle importante.

Lawrence, Mass.—Reconnaissance à sainte Anne pour la guérison d'une maladie qui me conduisait rapidement à la consomption.

Taunton, Mass.—Mme Paul Sabourin reconnaît avoir été guérie d'un mal de jambe dont elle souffrait depuis trois ans, après avoir promis une messe en l'honneur de sainte Anne.

Carleton.—Une Dame de Carleton remercie la bonne sainte Anne de la guérison qu'elle vient d'obtenir par son intercession.

Le jour de Pâques 1884, des douleurs atroces se firent sentir à la tête et il se forma des plaies très-douloureuses à la figure.

La patiente mit toute sa confiance en notre grande thaumaturge et commença une suite de neuvaines en son honneur. La première et la deuxième n'eurent aucun succès, alors elle en fit successivement jusqu'en janvier dernier, le mal devint presqu'insupportable, mais enfin il diminua graduellement; le 23 du même mois, qui était le dernier jour d'une neuvaine, les souffrances disparurent et la guérison fut complète; les plaies se fermèrent et aucune douleur ne se fit sentir depuis ce jour.

Gloire, honneur et reconnaissance à notre bonne Mère

(*) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement ces faits à l'appréciation de la sainte Eglise.